



Le mot du Maire



Chères Meroutaines, chers Meroutains,

Il y a un an, quasiment jour pour jour, vous nous avez confié, à moi-même et à mon équipe, la charge de conduire les affaires de la commune jusqu'en 2020. Nous avons été élus sur un programme réaliste et ambitieux, prenant en compte les ressources de la commune. Il a pour objectif essentiel de créer du lien entre les générations qui composent notre population.

Depuis un an, un certain nombre d'engagements ont été lancés ou réalisés. Je ne citerai que la mise en place de la restauration scolaire et des activités péri éducatives pour les enfants de nos écoles, la conférence et les ateliers "Equilibre" à destination de nos aînés, la création d'une activité "Marche nordique" pour maintenir en forme les adultes, la concertation effective et régulière avec les associations pour soutenir le dynamisme de celles-ci... Nous allons naturellement continuer sur le chemin que nous traçons.

Pour l'année à venir, la réfection, dès ce printemps, du mur devant la mairie (avec déplacement et augmentation des places de stationnement), et la première phase de l'installation d'un petit square, avec des jeux pour les plus jeunes, permettront de créer un cœur de village entre la mairie, l'église et l'école. Un banc va être installé devant le cimetière pour permettre aux aînés, qui souvent s'y rendent à pied, de se reposer un peu. Les sentiers communaux, seront entretenus pour que les promeneurs, grands et petits puissent les emprunter en toute quiétude... Les études seront lancées dès cet automne pour transformer l'atelier des employés communaux en une belle « Maison intergénérationnelle et associative » où tout le monde pourra se réunir pour des activités diverses et variées. L'an prochain, un parc multi sports pour les adolescents et un terrain de pétanque seront créés aux abords de l'école. D'autres réalisations suivront....

Tout a été planifié. Cela a été un long et fastidieux travail de définition des projets et de chiffrage de ceux-ci. Tout se fera dans les délais prévus. Les finances sont et resteront maîtrisées. L'effort sur les taux communaux des impôts se poursuivra. Je travaille, avec mes adjoints et avec les conseillers dans un excellent climat de confiance et d'estime réciproque.

Depuis un an, j'ai déjà rencontré un très grand nombre de Meroutaines et de Meroutains avec lesquels j'ai eu des échanges très intéressants et constructifs. Je me dois d'aller à votre rencontre, pour vous écouter et entendre vos demandes, vos propositions et bien sûr prendre en compte vos réclamations. La mairie est notre maison commune. La porte vous en est ouverte. Vous pouvez compter sur ma disponibilité.

C'est ensemble que nous construisons Meroux,

Stéphane Guyod

Infos village

Rendez-vous découverte des oiseaux avec la LPO

Comme annoncé précédemment, une sortie « découverte des oiseaux du printemps » sera organisée à Meroux le samedi 11 avril par le groupe local LPO (Ligue de protection des Oiseaux) en partenariat avec la Mairie.

Cette sortie tout public sera encadrée d'ornithologues confirmés et se déroulera dans les rues du village et les alentours. Il faudra se munir de chaussures de marche, de vêtements adaptés à la météo et, si vous en avez, de jumelles. Les enfants devront être accompagnés.

Le rendez-vous est fixé sur le parking Mairie-école à 9h00 pour une activité de 3h00 environ. Un pot convivial clôturera cette belle matinée.

Pour plus de renseignements, contacter Chantal MARTIN GARCIA au 03 84 56 02 65 ou le secrétariat de la Mairie au 03 84 56 04 30.

Venez nombreux découvrir les richesses naturelles de notre village !!

Projet de permanences à la déchetterie verte

Nous allons ré-ouvrir la déchetterie verte quelques samedis au printemps et d'autres en automne afin que vous puissiez vous débarrasser des branchages. Attention, désormais, seuls les branchages seront acceptés ! Ceux-ci seront ensuite hachés afin d'être réutilisés au pied des plantations communales. Ainsi, la tonte, le thuya, les gravats, ne seront plus acceptés. Pour ce printemps, vous pourrez accéder à la déchetterie les samedis 18 et 25 avril de 9h00 à 12h00.

Marché de printemps

Pour la première fois cette année, un marché de printemps ouvre ses portes. Il aura lieu le 16 et 17 mai. C'est une journée à ne pas manquer, réservez-la dès maintenant !!

Conférence santé : la mémoire

Le CCAS poursuit son action de soutien pour le Programme de Préservation de l'Autonomie des Personnes Agées menée par l'IREPS et les mutualités, et, propose une conférence sur le thème de la mémoire gratuite et une présentation des ateliers PEPS Eurêka **le vendredi 10 avril 14h00 en salle Michel Brouque** à la mairie pour les personnes de plus de 55 ans. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Corinne MAXEL au 03 81 25 17 55.

Marche nordique

Cette activité a repris le samedi 14 mars de 9h30 à 11h00 avec une séance d'initiation. 12 séances sont d'ores et déjà programmées. Pour vous inscrire ou demander de plus amples renseignements, contactez Pauline ROBIN au 06 09 83 87 75.

Accès mairie

A partir du 27 avril et pour une durée d'un mois, l'accès à la mairie et à son parking ainsi que la circulation sur la rue de la mairie seront perturbés par les travaux touchant au mur. Nous vous remercions par avance de votre compréhension et vous prions de nous excuser pour les désagréments que ces travaux pourraient engendrer.

Prochain conseil municipal : mardi 21 avril 20h00

Le coin des associations



Marche à Meroux

Le Comité des fêtes organise sa marche annuelle le 19 avril. Départ depuis le Fort. Vous pourrez suivre 3 parcours : 7, 12 et 17 kms afin de traverser Meroux et les villages alentours.

Vide grenier de l'ASDAM

L'ASDAM organise son second vide-grenier le jeudi 14 mai de 7h00 à 17h00 autour du stade d'Andelnans. L'emplacement est à 10€ les 5 mètres. Un café et l'apéritif seront offerts à chaque exposant. Pour tout renseignement et inscription, contacter le 03 84 56 03 90.

Deux concerts d'exception

Le samedi 6 juin 2015, à l'église de Danjoutin, les Baladins fêteront leur **vingtième anniversaire** lors de deux concerts exceptionnels, à 17 h 30 et à 20 h 45 ! Plus de 400 choristes seront rassemblés pour un moment... magique. Vous, qui par votre présence régulière, avez toujours soutenu notre chorale, vous vous devez d'être avec nous pour notre anniversaire. On n'a pas tous les jours 20 ans ! Davantage d'informations dans les prochaines Brèves.

Etat civil

Sauf avis contraire des familles, nous rendrons compte régulièrement dans les Brèves de tous les actes d'état civil.

Naissances :

CHARDON Tressia, née le 24 février
SCHMITT Lison, née le 4 mars
HENRIOT Noé, né le 19 mars



Bienvenue à ces petits et félicitations aux heureux parents

Décès :

M. Richard BIETRY, le 9 mars

Nous renouvelons nos sincères condoléances aux familles endeuillées.

Divers

Comment organiser la tonte de votre pelouse ainsi que l'usage d'outils à moteur en toute légalité

L'arrêté préfecture n° 2006 111 02041 précise ceci:
- Tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution **est interdit**, de jour comme de nuit.
- Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique ne sont autorisés, d'après l'arrêté municipal du 27 avril 2012 qu'aux horaires suivants:
Jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h00
Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

La Jonxion

Lorsque vous vous rendez à la Jonxion, demandez à votre hôte s'il prend en charge les frais de parking. Certains le font et souhaitent que le plus grand nombre en soit informé.

Téléphones utiles

- Pompiers : 18
- SAMU : 15
- Gendarmerie : 17 ou 03 84 29 40 17
- Service des eaux : 03 84 90 11 22
- Ordures ménagères : 03 84 90 11 77
- Collecte des encombrants : 03 84 54 24 24
- EDF : 08 10 33 32 25
- GDF : 09 69 32 43 24
- Mairie de Meroux : 03 84 56 04 30
- Ecole de Meroux : 03 84 56 12 54
- Ecole de Sevenans : 03 84 56 00 94
- Ecole maternelle à Dorans : 03 84 56 08 84



Infos budget 2015

Section Fonctionnement		Section Investissement	
Dépenses de Fonctionnement		Dépenses d'Investissement	
011 - Caractère général	125 300	001 - Solde antérieur d'investissement reporté	81 691
012 - Charges de Personnel	158 800	020 - Dépenses imprévues	0
65 - Autres charges courantes	131 500	16 - emprunts et dettes assimilées	37 000
66 - Charges Financières	8 000	20 - immobilisations incorporelles	1 000
67 - Charges Exceptionnelles	1 000	21 - Immobilisations corporelles	162 000
022 - Dépenses imprévues	0	23 - Immobilisations en cours rattachées	15 000
TOTAL	424 600	TOTAL	296 691
023 - SOLDE (Recettes - Dépenses)	109 200	021 - Virement de la section de fonctionnement	
TOTAL GENERAL	533 800		
Recettes de Fonctionnement		Recettes d'Investissement	
002 - Excédent antérieur reporté	37 845	10 - Dotations fonctionnement divers	96 891
013 - Atténuation de charges	8 000	Dont 1068 - excédent de fonctionnement capitalisé	90 600
70 - Produits des services	57 500	13 - Subventions d'investissement reçues	90 600
73 - Impôts et taxes	324 600	16 - Emprunts et dettes assimilées	0
74 - Dotation aux amortissements	94 105	TOTAL	296 691
75 - Autres produits gestion courante	10 750		
76 - Produits financiers	0		
77 - Produits exceptionnels	1 000		
TOTAL	533 800		

Virement de l'excédent de la section fonctionnement vers la section investissement

Taux d'imposition

Année	Taxe d'habitation MEROUX	Taxe d'habitation Moy. de la strate	Taxe foncière Bâti MEROUX	Taxe foncière Bâti Moy. de la strate	Taxe foncière Non Bâti MEROUX	Taxe foncière Non Bâti Moy. de la strate
2012	7,60	11,49	11,18	15,75	44,00	45,84
2013	7,60	11,71	11,18	15,75	44,00	45,65
2014	7,60	NC	11,18	NC	44,00	NC
2015	7,45	NC	11,07	NC	43,13	NC



Programme d'investissement

Le conseil Municipal envisage, comme principal investissement 2015, la mise en sécurité du mur de la Mairie (17 000€), ainsi que la création et réfection du parking place de la Mairie (43 000€). Pour ces deux investissements, nous attendons une part de subventions à hauteur de 18 000€. Nous engageons dès cette année l'étude de faisabilité et l'avant-projet de la maison intergénérationnelle et associative.

Outre les travaux en forêt et l'achat de matériel et d'outillage technique, le réseau électrique sera équipé d'horloges astronomiques. Il sera aussi procédé au changement d'une dizaine de lampes de rue pour 8 500€. De ce fait, nous engageons non seulement l'action mais aussi la réflexion autour du développement durable.